

# LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

## Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois.... 7 fr. 00  
Union Postale

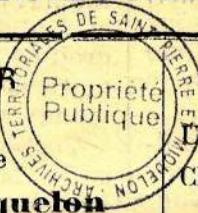
Un an..... 15 fr. 00. — Six mois.... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre &amp; Miquelon



PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00  
Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40.

## Croisade et quarantaine

Aux temps de la toute puissance temporelle de l'église, il y eut la célèbre croisade des Albigeois sorte d'hérétiques connus sous le nom de cathares. C'est pour les anéantir que l'inquisition fut implantée en France avec toutes ses tortures atroces.

Aujourd'hui, nous assistons à une petite croisade prêchée contre une partie de la population, contre celle qui ne croit pas à la sainteté de Monsignore Légasse.

A défaut de l'Echo de Saint-Pierre, mort-né désavoué par ses pioches dans sa légitimité. M. l'abbé Légasse n'a crû mieux faire, pour chanter ses louanges, de faire venir un missionnaire de l'ordre des Eudistes.

De la sorte, il s'est dit la voix d'un étranger aura plus d'écho et plus de persuasion auprès des fidèles dont j'ai perdu le respect. Grâce à un sacrifice de 2,000 francs, M. l'abbé Légasse s'est payé le luxe peu modeste d'un prédicateur qui a essayé de retaper la renommée de notre prélat romain, un saint homme que nous avons méconnu.

Il en a profité, maintenant que la séparation est chose faite, pour faire taper sur les lois scélérates de la laïcisation et pour pousser la population à la résistance à la loi.

Comment, s'est-il écrit, peut-il y avoir des ingrats à méconnaître les fatigues de ce brave curé mendiant par toute la France et prêchant jusqu'à douze fois par jour, autant comme il y a d'apôtres.

Comment méconnaître tant de fatigues? lui qui, à l'exemple de son Maître, descendait dans la plus modeste hôtellerie de la rue de Varennes et qui à défaut de l'ânesse ayant servi à l'entrée triomphale à Jérusalem, se servait d'une voiture à deux chevaux avec laquais devant et laquais derrière. Avec un tel appareil, à défaut d'autre chose, on ne peut faire autrement que d'attirer au moins l'attention des badauds. Ah! quelle simplicité évangélique, quelle délicatesse de ne pas avoir seulement rendu

compte de ces quêtes fructueuses faites en notre nom. Ce qu'il en coûtait, ce n'était pas d'avouer le chiffre de la recette, mais celui de la dépense. Grand Dieu! qu'a pu faire notre curé à dépenser si gros, se seraient écriés les moins susceptibles. Pour éviter de telles critiques, on a rien dit et M. l'abbé Légasse a préféré laisser s'accréditer toutes les suppositions.

Ce sont les gens qui ne croient pas à toutes ces fumisteries que l'on veut mettre à l'index, contre lesquels on veut former une espèce de croisade et de quarantaine en invitant le reste de la population à ne pas les fréquenter, à ne pas avoir de relations avec eux. Voilà ce que M. l'abbé Légasse a fait prêcher dans son église en guise de sermons de carême, c'est peu édifiant pour lui parceque c'est une doctrine qui va à l'encontre de celle fondamentale de la religion dont il se dit le ministre. Lui, l'ami des francs-maçons dont il a réclamé la protection pour décrocher la crosse pastorale, voudrait faire une croisade contre ceux qui s'élèvent contre son cléricalisme révoltant. Allons que doivent penser les gens sérieux de vouloir ainsi donner le change, M. l'abbé Légasse n'est à Saint-Pierre qu'un instrument servant à la domination commerciale et politique de ses frères; tout le monde sait cela. On l'a vu intervenir dans les questions électorales, dans l'affaire du service postal et jusque dans l'obtention de la dernière bourse accordée au neveu de l'amie de son frère sur ses sollicitations.

Les belles paroles ont le talent de tromper les gens, mais les actes déssillent les yeux aux moins clairvoyants. Les actes d'un prêtre simple et sans ambition feraient mieux l'affaire de cette population que d'entendre un cours de médecine sur la procréation, au point que des femmes de soixante ans déclarent sans honte en avoir plus appris dans un sermon que dans toute leur existence. Comment se fait-il que M. l'abbé Légasse permette que l'on instruise ainsi ses paroissiennes, lui qui naguère déclarait qu'une modeste instruction primaire était suffisante à des enfants de pêcheurs. Voilà de ces

contradictions que nous ne nous expliquons pas. Et si nous disions tout le fond de notre pensée sur ce sujet, nous risquerions fort d'en scandaliser. A ce manquement près, nous serions au même rang que M. l'abbé Légasse; et nous connaissons de ses paroissiennes qui, ayant voulu parler des scandales qu'elles avaient éprouvés à son endroit, ont été flanqués à la porte du confessionnal. Nous n'inventons rien et celles qui ont éprouvé cette autre déception de charité chrétienne ne le cachent pas. C'est avoir peu confiance dans son éloquence persuasive que d'en arriver à de tels moyens, et on ne sait qu'une partie des moyens employés pour exercer le cléricalisme que nous subissons.

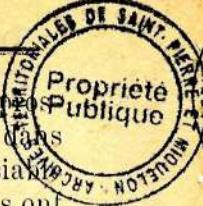
## DU RÉPUBLICAIN DE GRANVILLE

### SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Dupuis bientôt deux ans il se passe dans cette colonie des faits regrettables, scandaleux, qui peuvent avoir la plus haute gravité sur l'avenir de ce pays, où résident tant de nos compatriotes, et où les Granvillais ont des intérêts commerciaux si importants. Ce n'était pas assez que plusieurs campagnes de pêches défavorables eussent amené la misère parmi les habitants: il a fallu encore qu'une caste ambitieuse et égoïste, la famille Légasse, qu'on a, à juste titre, appelée *le fléau de Saint-Pierre*, vint terroriser la population, semer les discorde religieuses, apporter l'anarchie et la ruine parmi une population déjà si éprouvée et qui ne demandait qu'à vivre paisiblement du produit de son commerce!

Et dire que tout cela a eu lieu sous l'œil bienveillant de l'administration coloniale, qui accorde sa protection, ses faveurs, à ceux qui se rendent coupables de pareils méfaits.

Ici, dans la Mère-patrie, nous ne nous faisons pas une idée de ce qui se passe



là-bas. La lecture du *Réveil Saint-Pierrais* nous apprenait de temps en temps les injustices, les vexations commises à l'égard des habitants. Mais le récit qui nous en a été fait par un certain nombre de nos concitoyens, revenus hiverner à Granville, est au-dessus de tout ce qu'on peu imaginer. La terreur règne à Saint-Pierre; c'est un pays où l'on ne pourra plus vivre sans avoir l'escopette au poing ou le revolver dans la poche.

Il y a quelques semaines, une manifestation était organisée par les cléricaux pour protester contre la laïcisation. Elle est reçue avec les plus grands honneurs par le gouverneur M. Angoulvant, qui s'excuse d'avoir été obligé de prendre cette mesure, et donne lecture d'une *prétendue* lettre du citoyen Lagrosilière demandant le renvoi des sœurs.

Qu'en est-il résulté?

Les manifestants se dirigent vers la demeure de M. Lagrosilière, brisé les vitres, envahissent son domicile et menacent sa vie. Pendant ce temps le Gouverneur et le maire, M. Pompeï restent inactifs ne prenant aucune mesure de police pour empêcher ou réprimer ces scènes de sauvagerie. Ils sont d'autant plus coupables qu'ils avaient été prévenus du projet de manifestation et qu'ils savaient que des désordres se produiraient.

On peut se demander comment un pareil état d'anarchie est devenu possible. Oh! c'est bien simple. Pour remplacer le gouverneur Cousturier, qui avait dissous le conseil municipal républicain et ordonné de nouvelles élections en violation de la loi, le ministre des colonies a nommé M. Angoulvant, qui, avant son départ de la métropole, était déjà l'homme dévoué au délégué Louis Légasse.

Et une fois installé à Saint-Pierre, ce Gouverneur semble n'avoir eu qu'un souci: administrer en faveur des intérêts Légasse et des cléricaux. Chose inouïe! cela n'a pas empêché le ministre des colonies de déclarer l'autre jour, à l'occasion du budget, que M. Angoulvant était un fonctionnaire modèle. Pauvre M. Clémentel! il faut que vous soyez bien mal renseigné sur les agissements de votre subordonné.

J'ai dit que notre colonie de Saint-Pierre était ruinée, et cela n'a rien de surprenant. En effet, elle a un budget de dépenses de 700.000 fr. qui sont employés uniquement à payer des fonctionnaires. Pour une population de 6.000 habitants, il y a plus de 100 budgétaires.

A tout seigneur, tout honneur.

M. le Gouverneur touche 35.000 fr., son secrétaire 6.000.

La direction de l'Intérieur, service qui ne répond à aucun besoin, comprend 8 employés dont le chef reçoit 12.000 francs.

Mais ce qu'il y a de plus roide, c'est l'administration des Travaux publics :

il y a peut-être bien 6 kilomètres de route dans l'île, et ce service est dirigé par un chef à 7.000 fr. et un conducteur à 3.000 fr.

Pour faire face à toutes ces dépenses qui sont supportées par la colonie, il a fallu la grever d'impôts, de droits inouïs: c'est ainsi que les navires, qui entrent dans le port, sont frappés d'un droit de 3 fr. par tonneau, chiffre qu'on ne rencontre dans aucun autre port du monde entier.

Veut-on un exemple de la mauvaise administration qui règne à Saint-Pierre? Prenons le service postal. Celui-ci recevait une subvention de 65.000 fr.; l'an dernier, le Gouverneur l'a concédé à M. Louis Légasse en lui accordant une subvention de 100.000 fr., et cela sans adjudication, ni rien, sous le manteau de la cheminée!

Et voilà le fonctionnaire que le ministre a comblé d'éloges!

Fort heureusement qu'on vient de supprimer son poste; mais il y a beaucoup d'autres sinécures qui grèvent la colonie: il est grand temps d'aviser.

Au surplus le calme ne saurait renaitre à Saint-Pierre, tant que le clergé aura à sa tête Monsieur Légasse. Ce prêtre, qui a parcouru la France, fréquentant les salons des bigotes, mendiant pour son église, et qui a refusé de rendre compte à qui que ce soit du produit de ses quêtes, cet homme, dis-je, n'est qu'un vulgaire ambitieux qui souffle la discorde religieuse parmi les habitants. Sa présence à Saint-Pierre finira par y amener la guerre civile.

Pour arriver à ce but il est d'ailleurs merveilleusement secondé par son frère, le délégué Louis Légasse. A Paris il se fait passer pour franc-maçon, est patronné par Jaurès et Béranger, tandis qu'à Saint-Pierre, il soutient les écoles congréganistes et toutes les œuvres cléricales.

Joli monde!

D<sup>r</sup> LETOURNEUR

## Passement des Revues

Par hasard, nous avons assisté au passement d'une revue d'équipage, et nous avons été témoin de l'allocution énergique du nouveau commissaire faite aux hommes: «il ne doit pas y avoir d'antagonisme entre le travail et le capital qui ici unissent leurs efforts dans un même but.

Vous devez, leur a-t-il dit, cesser de traiter l'armateur et le patron de voleurs pour vous soustraire à ce qu'ils vous commandent de faire. Ces ordres vous devez les exécuter ponctuellement par-

ce que c'est le seul moyen de faire prosperer, de faire fructifier l'opération dans laquelle vous avez un intérêt appréciable et pour gagner les avances qui vous ont été versées: Plus vous pêcherez de morue, plus vous gagnerez.

Au point de vue de votre sécurité personnelle, je vous défends de vous éloigner du bord sans que vous soyiez munis des rations de biscuit et d'eau réglementaires; ceux de vous qui me seront signalés par la station navale comme ayant enfreint ces prescriptions, je les punirai sévèrement et j'en rendrai responsable aussi le patron, ne voulant pas perdre mon temps à en faire supporter les conséquences à l'armateur qui étant ici ne sait ce qui se passe sur le banc à bord de sa goëlette.

Je serai très stricte pour reprimer les actes d'indiscipline et les absences du bord, qui ne sont que des prétextes pour aller se soûler.

En dehors de la repression de ces infractions à la bonne discipline, vous me trouverez toujours disposé à soutenir et à défendre vos intérêts dans la mesure que comportent les attributions de ma fonction.»

Nous ne pouvons qu'adhérer à ce programme et souhaiter sa réalisation, il est temps que l'on revienne de ces dénigrements que l'on applique à la généralité des armateurs et qui, fort heureusement, font exception à de tels reproches.

## DÉDIÉ A QUI DE DROIT

Avez-vous deux mille francs de rente, Monsieur? Devez-vous à quelque fonction grassement rétribuée, à quelque avantageuse sinécure ce précieux contentement de soi-même qui demeure le lot des sages? Il convient de vous féliciter sans retard d'avoir pris l'existence par le bon côté, celui des douceurs et des plaisirs, écartant avec soin de votre route fleurie, les heurts désagréables, les petites misères angoissantes, les mille riens gros de souffrances et de larmes. A moins que vous ne soyez un ascète!

Sans doute, il est des gens, insatiables du reste, dont la commune habitude est de récriminer avec virulence contre les décrets de la Fortune. Vraiment leur audace est grande. Ainsi n'obstant votre bien-être, votre optimiste pa-



publique et chaleureux, votre satisfaction expansive, ils ont le front de se plaindre! L'extatique contemplation de votre bonheur ne leur suffit donc pas?

Vains et stérils griefs! Ils objectent qu'à leurs épaules dolentes, le faix de la vie est dur, ils geignent les jours de chômage, par la terne saison d'hiver, sans feu, sans pain, sans joie. Ils accusent le salaire infime, la besogne pénible et longue. Ils maudissent la cherté de l'existence, les impôts qui pèsent tout entiers sur le pauvre monde, en mille occasions rançonné. Ces gueux prétendent n'avoir jamais connu de gaieté sans mélange ni de vrai bonheur. Au milieu des privations et des maladies s'écula leur enfance déguenillée. Malingres, chétifs, maigres, souffreteux et blêmes, ils passèrent sans transition de l'école à l'usine. Puis à la caserne. Partout l'Argent tout puissant, vainqueur, triomphateur, nargua leur déplorable indigence. Ils se marièrent, accouplant deux détresses. Ils procréèrent, fabriquant de la chair à bague. Ils se serrèrent la ceinture, ils burent, en manière de joie sombre, quelque bas alcohol très frelaté. Demain, ils iront crever sur une paillasse d'hôpital, trop heureux encore si la femme ne survit point à l'homme; remplaçant funèbrement la dure misère dans le travail par l'horrible misère dans l'inaction. N'est-ce pas, Monsieur, que la vie est gaie? Et qu'elle vaut la peine de la vivre?

Ces prolétaires n'ont point fait leurs classes, ils ignorent la métaphysique. Ils ne voient guère comme vous ces choses. Vous philosophez sur leur misère, ils en crèvent. On n'a point orienté leur esprit vers d'aussi nobles horizons et il y a là, certes, une lacune grave. Vous m'en verriez, confus si j'étais ministre.

Après tout, Monsieur, comme vous êtes républicain, vous concéderez aux socialistes que ce destin du peuple, si joyeux soit-il, a grand besoin qu'on le change. Vous applaudirez à nos efforts, ne nous reprochant plus qu'une toute petite chose: *d'aller trop vite*. C'est peut-être, voyez-vous, que nous sommes un peu pressés!

*Extrait du Républicain*

du Saint-Pierre et Miquelon, sont allés faire tapage nocturne au domicile de notre honorable procureur de la République, chef du service judiciaire.

Après les incidents qui se sont produits cet hiver les 1<sup>er</sup> et 13 janvier, ce n'est pas banal du tout que le procureur de la République, qui répond de la tranquillité publique, ait été à son tour victime d'un tapage nocturne des plus désagréables. Et à ce titre, il mérite les honneurs d'un fait divers.

Nos deux ivrognes, à la recherche d'un gîte, aperçurent une belle maison bien éclairée et surtout à l'air hospitalier par être retirée du meli-melo des autres habitations.

Cette idée géniale ayant germé dans leur tête échauffée par les libations de la journée, nos deux pochards pénètrent sans effraction dans le jardin qui précède la villa du bon vieux père Littaye. De là à pénétrer dans le tambour vitré qui décore si bien la maison, c'était on ne peut plus naturel dans les faits et gestes de deux ivrognes décidés à se mettre à l'abri et à leur aise.

La porte de ce tambour n'étant pas plus fermée que celle du jardin, voilà nos deux gaillards confortablement installés dans cette espèce de vestibule des appartements du procureur de la République.

Il faut bien en convenir: les sièges manquaient, mais nos marins ne s'embarrassent pas pour si peu et le parquet reçut de plan leur séant.

En si belle escapade, on pense bien que nos marins n'avaient pas oublié leur compagne habituelle, la dive bouteille, qui, placée entre les deux, recevait les embrassements des deux compères.

Pendant ce temps-là, la langue se déliait et le tapage nocturne s'accentuait de plus en plus au domicile du procureur de la République. Bref celui-ci descend et, on le pense, non revêtu des insignes de sa fonction.

Notre honorable chef du service judiciaire essaie de faire entendre raison à ses deux visiteurs noctambules et pour les rendre plus respectueux du domicile privé, leur dit qu'ils ont violé celui du procureur de la République.

«Allons donc, vieux blagueur, tu voudrais nous faire peur: donne nous donc plutôt une autre bouteille, la nôtre est vide et l'on est bien ici.»

Discours ou pas discours, procureur de la République ou pas, M. Chatellier a dû toute une nuit supporter la promiscuité de ces deux ivrognes. Fort heu-

reusement pour lui, il leur était malaisé de se lever de leur séant, sans quoi les deux noctambules seraient passés du vestibule au salon ou à la salle à manger.

Aujourd'hui, M. Chatellier est le premier à rire de cet incident bachique et à le raconter. Aussi a-t-il dit qu'il allait désormais se munir d'un revolver avec l'intention de s'en servir en cas de besoin.

A ce sujet, nous ferons remarquer combien M. Chatellier est peu d'accord avec les principes qu'il émet en tant que procureur de la République contre le port d'armes. D'un autre côté, M. le procureur de la République, qui nous avait assuré qu'il répondait de la tranquillité publique, nous prouve, par cet incident rigolboche, qu'il ne peut même pas répondre de la sienne propre.

La morale qu'il faut tirer de tout ceci, est que M. Chatellier a été puni par où il avait péché; s'il ne s'était pas montré si tendre pour les escapades des ivrognes, il n'aurait pas à son tour été victime de leur incursion. Dans tous les cas, faute d'avoir fermé ses portes, le procureur de la République n'aurait pu poursuivre ses deux visiteurs pour délit d'effraction: les enfonceurs de portes ouvertes ne sont pas responsables d'une telle négligence, incompatible avec les sentiments d'un bon locataire, qui doit jouir de l'immeuble en bon père de famille.

#### Chacun son tour

### LE «SAINT-PIERRE ET MIQUELON»

Le nouveau bateau postal est arrivé après une traversée de quatorze jours. on ne pouvait guère s'attendre à moins.

Comme coque, il n'a rien de l'élegance du Pro-Patria, dans lequel on avait tout sacrifié pour lui faire obtenir ses 12 noeuds de vitesse.

Malgré ses logements ou à cause de ses logements sur le pont, le «Saint-Pierre et Miquelon» a l'air d'un véritable cargo-boat.

Son gaillard couvert destiné, dit-on, au transport des bestiaux, est d'un coup d'œil affreux, avec une arrière trainant dans l'eau, un peu comme celui de l'Amelia.

Sa varangue étant très plate, au lieu d'être relevée, ce sera un navire poi-

### FERMEZ VOS PORTES

Dans la nuit de mardi à mercredi, deux pochards, fraîchement débarqués

tant très lourd. De ce côté, il est bien construit pour la navigation à laquelle le destinent ses armateurs qui, dans le service postal, entendent ne voir qu'un service annexe à une opération commerciale apportant le courrier à ses heures.

Ainsi, on parle déjà que le « Saint-Pierre et Miquelon » n'ira pas, à son prochain voyage, jusqu'à Halifax. Et pourquoi ces changements d'itinéraire, quand le contrat prévoit qu'il doit faire Halifax jusqu'au 1<sup>er</sup> mai ?

Nous nous demandons aussi pourquoi l'administration fixe des heures indues, à 2 et 3 heures du matin, pour la fermeture de la poste, quand le vapeur postal ne part que dans la matinée et quelquefois dans l'après-midi ?

Que la bénédiction qui lui sera octroyée lui accorde des jours meilleurs que ceux du Pro-Patria, et surtout une fin ni aussi tragique ni aussi prématurée.

## UN REVENANT

La Vigie vient de reparaitre, et pour reproduire en complet in-extenso l'interpellation Paul Constans : c'est du réchauffé.

Il a bien fallu agrémenter cette reproduction d'un léger filet de vinaigre à l'adresse du Réveil et des pauvres de cœur et d'esprit qui ont expédié Paul Constans à la tribune.

Nous l'avouons humblement, c'est un pouvoir que nous ne possédions pas; pas plus du reste que M. Légasse n'a pu posséder celui d'empêcher l'orateur de gravir les degrés de la tribune; s'il a tenté de pousser l'obstruction jusque là, c'est avouer bien clairement qu'il en redoutait quelque désagrément et que son mépris n'est venu qu'après son échec d'intrigues. Nous le comprenons sans peine et nous mettant à la place de M. Légasse, pour rien au monde nous n'aurions voulu entendre de pareilles incriminations, appuyées et confirmées par le rapport de M. l'inspecteur Arnaud.

Que per bravade la Vigie, organe de M. Légasse, publie l'interpellation Constans, cela ne précise pas quels sont ses vrais sentiments : c'est ce qu'on appelle rire jaune pour faire bonne contenance et cacher son aigreur.

Quant à nous reprocher de n'avoir

pas publié le complet in-extenso de l'interpellation, en la circonstance, nous n'avons pas voulu accréditer d'attribuer à la généralité ce qui, en réalité, ne s'adressait que par exception à quelques individualités.

C'est ainsi qu'il fallait savoir lire l'interpellation de M. Paul Constans qui, pour ne pas fatiguer son auditoire, devait sortir des personnalités quelque peu intéressantes qu'elles fussent, mais disons-le, qui n'ont pas et qui n'auront jamais le monopole des belles actions provenant du cœur ou de l'esprit.

## ANNONCES & AVIS

### A VENDRE

#### Une maison à étage

Sise sur la place de l'Église

S'adresser à M. H. COLOMBEL

RUE DE SÈZE

### AVIS

M. G. Jaquet, agent de la Société française du Gramophone, a à vendre des appareils de 45 à 300 francs, munis d'un nouveau diaphragme et d'un nouveau bras acoustique; ainsi que des disques de 3 fr. 50 à 26 fr..

On peut se procurer dès maintenant des aiguilles à 1 fr. la boîte de 200.

### AVIS

Le soussigné informe le public qu'il a à vendre :

**Vins fins d'Espagne en gros : Madère, Malaga, Sherry, Porto, Moscatel, Mauzanilla. En caisses de 12 bouteilles et en barils de 16 à 164 litres.**

**Champagne Benoit fils.**

E. BENATRE

### AVIS

Le monopole de représentation des Corderies de la Seine lui ayant été concédé, le soussigné a l'honneur d'informer MM. les armateurs qu'ils trouveront chez lui à de bonnes conditions :

**Avançons, Antirouille pour câbles en acier.—Bitord.—Câbles acier et manille, Coco pour aussières, sabailles et bosses à doris, Chanvre blanc.—Funin pour rides, Drisses de pavillon.—Etoupe filée.—Fil de fer pour haubans et d'amarrage, fil d'acier très souple, fil à voiles; Funin manille.—Lignes de pêche, de loch, d'amarrage; Labelé (pour filets), Luzin et Merlin.—Orains.—Quaranthenier.—Remorques et Ralingue manille, Ralingue goudronnée.—Taraud pour garnir les câbles.**

**Etamine pour pavillons.**

E. BENATRE

### AVIS

La direction de la lumière électrique prévient ses abonnés qu'il leur est interdit de faire aucun changement à la pose des appareils et lampes électriques, sous peine d'encourir les responsabilités des accidents pouvant en subvenir.

### A VENDRE

Un mobilier de chambre à coucher et de salle à manger, le tout en chêne et presque neuf.

S'adresser au bureau du Réveil.

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.

